



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2962

Texte de la question

INCENDIE D'UN AUTOBUS A MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Dutoit, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.
M. Frédéric Dutoit. Monsieur le Premier ministre, Mama Galledou est toujours entre la vie et la mort. Elle a été victime d'un acte ignoble, barbare, samedi soir à Marseille. Un acte que je condamne avec la plus grande fermeté. Les auteurs de ce délit doivent être sévèrement condamnés, à la hauteur de l'atrocité qu'ils ont commise.

M. Richard Cazenave. Ce n'est pas un délit, mais un crime !

M. Frédéric Dutoit. Aussi, monsieur Estrosi, arrêter et condamner les coupables, c'est bien ; éviter le drame, c'est mieux. (*" Démago ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) À l'instant où je m'adresse à vous, j'ai une pensée pour cette jeune étudiante, pour sa famille dont la dignité force le respect face à l'épreuve sans nom qu'elle traverse. Je pense à tous ces jeunes révoltés par cette haine qui leur est étrangère. Les habitants de ces quartiers n'en peuvent plus. Les citoyens de France sont légitimement excédés.

M. Richard Dell'Agnola. Il n'y a pas d'excuse !

M. Frédéric Dutoit. Oui, notre pays a besoin d'une police républicaine, qui, proche d'eux, assure la sécurité de tous ses citoyens, et non d'une politique qui stigmatise les jeunes des quartiers populaires (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) dans une surenchère sécuritaire nauséabonde qui nourrit elle-même la violence.

M. Lucien Degauchy. Ce n'est pas à vous de nous donner des leçons !

M. Frédéric Dutoit. À Marseille, il manque 200 fonctionnaires de police.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Que fait Sarko ?

M. Frédéric Dutoit. À la régie des transports de Marseille, il manque plus de cinquante agents pour renforcer la présence humaine sur le réseau.

M. François Liberti. C'est la réalité !

M. Frédéric Dutoit. Oui, il faut décréter l'urgence sociale dans les quartiers populaires.

M. Guy Teissier. Récupération politique !

M. Frédéric Dutoit. Il faut dégager des moyens financiers et humains d'une ampleur exceptionnelle, dans un vaste plan de reconquête et de modernisation des services publics dans l'éducation, l'emploi, le logement, la santé et la police de proximité. Il faut investir dans la jeunesse, lui faire confiance et le lui dire, pour qu'elle retrouve foi en elle, foi dans son propre pays qui lui tourne trop souvent le dos et ne lui propose que des horizons bouchés et la précarité comme mode de vie. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Lucien Degauchy. Quel blabla !

M. Frédéric Dutoit. Il faut, monsieur le Premier ministre, contrairement à votre politique, engager le pays dans cette nouvelle direction. C'est une urgence républicaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, tout comme vous, nous

souhaitons des sanctions exemplaires. Mais ça n'est pas la politique que vous avez toujours soutenue, loin s'en faut ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.*) Vous vous réclamez de la proximité, vous essayez d'assimiler toute la jeunesse aux problèmes de quelques-uns, mais ce que ne supportent plus les milliers d'habitants de nos quartiers, c'est qu'une minorité de caïds leur rende la vie impossible ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Patrick Roy. Vous avez eu cinq ans !

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. N'essayez pas de faire croire qu'il y aurait eu une augmentation de la délinquance, quand, comme le rappelait le Premier ministre il y a quelques minutes, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy et de Dominique de Villepin au ministère de l'intérieur, celle-ci a baissé de 9 % depuis 2002 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), alors qu'avec vous, elle avait augmenté de 14,8 %. (" Non ! Non ! " sur les bancs du groupe socialiste.) Tels sont les chiffres, avec le même indicateur ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Martine David. Mensonge !

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. En mettant en place des groupements d'intervention régionaux, nous avons touché là où ça fait mal : nous avons commencé à démanteler les réseaux mafieux dans l'ensemble des cités, les trafics de drogue, de voitures, de cannabis, d'êtres humains, mettant en difficulté une toute petite minorité qui, je le répète, rend impossible la vie de milliers d'honnêtes citoyens de nos cités qui se lèvent tôt pour aller travailler.

Monsieur Dutoit, vous avez refusé de voter la loi de sécurité intérieure dans laquelle nous cherchions à compenser la suppression de 9 000 postes de policiers qui était la conséquence du passage aux 35 heures (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains*), la loi contre le terrorisme, la loi pour l'immigration choisie. Le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi contre la délinquance des mineurs, qui associe, pour la première fois, prévention et lutte contre la délinquance dans cette classe d'âge.

M. Maxime Gremetz. Écoutez les évêques ! Écoutez Monseigneur Etchegarray !

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. Ce texte viendra devant l'Assemblée nationale fin novembre. J'espère qu'alors vous voterez les dispositions que proposent le Premier ministre et le ministre de l'intérieur, pour démontrer votre volonté qu'enfin, là où la police fait son travail, de véritables sanctions s'appliquent à l'encontre des mineurs délinquants. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Dutoit](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2962

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er novembre 2006